

Arrêté

Générale

modern

# Arrêté n° 2003-0524/PR/MHUEAT portant nomination des membres du Conseil d'Administration de la Société Immobilière de Djibouti (S.I.D).

n° 2003-0524/PR/MHUEAT

**Ministère**

MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME, DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

**Date de publication**

8 juillet 2003

**Numéro JO**

n° 13 du 15/07/2003

**Date du numéro**

15 juillet 2003

## INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

## VISAS

**VU** La constitution du 15 septembre 1992

**VU** La loi n°12/AN/1998 du 11 mars 1998 portant réforme des Sociétés d'État, des Sociétés d'Économie Mixte et des Établissements Publics à caractère Industriel et Commercial

**VU** Le décret n°94-0055/PR/SG portant approbation des nouveaux statuts de la Société Immobilière de Djibouti

**VU** Le décret n°2001-0053/PRE du 04 mars 2001 portant nomination du Premier Ministre

**VU** Le décret n°2001-0137/PRE du 04 juillet 2001 portant nomination des membres du Gouvernement

**VU** Le décret n°99-0077/PR/MFEN portant réforme des Sociétés d'État, des Sociétés d'Économie Mixte et des Établissements Publics à caractère Industriel et Commercial

**VU** Le décret n°99-0117/PREdu 27 juillet 1999 portant rachat par l'État Djiboutien des parts détenues par l'AFD dans le Capital de la Société Immobilière de Djibouti

SUR Proposition du Ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme, de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du Mardi 01 Juillet 2003.

## TEXTE INTÉGRAL

### Article 1er

Les membres du Conseil d'Administration de la Société Immobilière de Djibouti sont

- Mr. Aboubaker Douale Waiss, Secrétaire Général du Ministère de l'Habitat
- Mr. Amareh Ali Said, Directeur de l'Économie Nationale

- Mr. Ahmed Samireh Omar, Commissaire de la République, chef du District de Djibouti
- Mr. Ali Hassan Bahdon, Directeur de l'ANPI
- Mr. Abdoukader Dileïta Mohamed, Conseiller Juridique du Premier Ministre
- Mr. Ahmed Moussa Hamad, Représentant du Personnel de la SID
- Mr. Kadir Abdallah Youssouf, Directeur du Fonds de l'Habitat
- Mr. Mahamoud Ahmed Awaleh, Directeur des Travaux Publics – Mr. Mohamed Omar Dabar, Secrétaire Général-Adjoint de la CICID.

#### Article 2

Le présent Arrêté sera enregistré, publié et exécuté partout où besoin sera.

---

---

*Le Président de la République  
chef du Gouvernement*

**ISMAÏL OMAR GUELLEH**